

Intervention MF au CM du 19 décembre 2008

Chacun de nos **quartiers** de Saint-Herblain pourrait contenir en moyenne **deux fois** une autre commune de banlieue dont je vais vous parler quelques instants, une commune située elle aussi à l'ouest d'une grande ville, elle aussi sur un grand fleuve, pas le même, une commune un peu plus peuplée que la nôtre (60 000 habitants), une commune dont le ménage moyen contribue pour 1 465 € à l'ensemble des taxes foncière et d'habitation (toutes collectivités confondues), quand notre ménage moyen herblinois y contribue à hauteur de 1 511 €. Bref, une commune a priori comparable à la nôtre, à la surface près. Notez bien cette quasi-identité de contribution des ménages, avant que je ne poursuive la comparaison.

Dans cette autre commune de banlieue – on a sans doute reconnu Neuilly-sur-Seine - le revenu moyen des ménages en 2004 était en effet de 62 600 €. Chez nous, il était de 15 600 €, quatre fois moins, et tout permet de penser que l'écart s'est creusé depuis. Le taux de chômage y était de 8,6 %, et chez nous de 14,2 %. Cette commune comptait 73 % de ménages d'une ou deux personnes, contre 60 % chez nous, 20 % de moins de 20 ans, contre 26 % chez nous. On y comptait – sur moins de 4 km², où diable les mettent-ils ? - 37 écoles primaires et maternelles, contre 21 chez nous, 27 collèges et 27 lycées contre respectivement 7 et 7 ici. Les cadres et professions intellectuelles y comptaient pour 47,6 % des actifs, contre 10,5 % à Saint-Herblain.

En mettant en lumière d'entrée de jeu cette insupportable disparité de richesse entre les communes, évidemment renforcée depuis deux ans par le paquet fiscal, la suppression de fait des impôts sur la fortune ou les successions et, en même temps la totale opposition entre cette disparité et l'apparente égalité de contribution des citoyens, mon souci est à la fois d'éviter que notre débat d'orientation ne s'enlise dans des comparaisons de prélèvements ou de taux qui feraient fi de l'essentiel - les inégalités les moins admissibles - et de m'appuyer sur cet essentiel pour dire que les orientations qui vous sont proposées sont celles qui correspondent le mieux à la réalité de notre commune, une commune en mouvement depuis soixante ans, qui a accueilli huit fois sa population de l'époque, avec les idées et les moyens qu'elle a pu dégager, et qui doit continuer à faire de toutes ces femmes et de tous ces hommes des Herblinois heureux de vivre ensemble et de préparer ensemble la ville de demain.